

UN NOM pour bien représenter l'intercommunalité

Choix de la méthodologie



BIEN REPRÉSENTER L'INTERCO

C'EST ÉTABLIR LE
POSITIONNEMENT DE
SON IMAGE

UNE COLLECTIVITÉ ► DES VALEURS

- ÉCOUTE
- OUVERTURE
- MODERNITÉ
- PROXIMITÉ...

Le nom d'un territoire ► 1^{er} outil vecteur d'image

Un NOM ► Une référence, un consensus

À PARTIR DE QUELS ÉLÉMENTS ?

- Symboles communs
- Repères d'identification
- Positionnement souhaité

DANS QUEL BUT ?

1. Identifier
2. Individualiser
3. Distinguer

AVEC QUI ? ► Choix de la CONSULTATION CITOYENNE

3 méthodes

pour intégrer

la consultation citoyenne

dans le choix du nom

Propositions sur la base d'expériences d'autres collectivités françaises ayant fait l'objet de fusion au cours des dernières années.

LE CONCOURS

(Mad et Moselle-54/57)

AVANTAGES

- _ Très participatif
- _ Très rapide

INCONVENIENTS

- _ Choix final basé uniquement sur la sensibilité du jury
- _ Ne fait pas appel du tout à l'image souhaitée
- _ Difficulté de mettre en relation les réponses et les attentes

DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE

- Règlement de concours
- Toute personne qui le souhaite peut envoyer sa proposition (boîte à idées, etc.)
- Choix par un jury

Calendrier : Consultation mars / Choix avril.

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

(Région Grand Est)

AVANTAGES

- _ Travail sur l'image
- _ La population est intégrée dès le début de la démarche

INCONVENIENTS

- _ Un très grand nombre de participants peut parfois s'avérer complexe à gérer
- _ Nécessite de communiquer très rapidement

DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE

- 2-3 ateliers participatifs au total
- Toute personne qui le souhaite (habitants, agents, élus) peut s'inscrire et participer aux ateliers.

Objectif 1 : travailler sur l'image de la collectivité, les repères d'identification, les symboles, l'histoire, la géographie commune...

Objectif 2 : faire émerger un maximum de propositions

Objectif 3 : réduire les choix pour n'en retenir que 4

Soumettre au vote de la population ces 4 choix.

Calendrier : Communication février / Travail mars / Consultation avril / Choix mai.

VOTE SUR PROPOSITIONS

(Haut de Flandres-59)

AVANTAGES

_ Permet aux délégués d'apprendre à mieux se connaître, partager une culture et des valeurs communes

INCONVENIENTS

_ Comment prendre en considération la proposition libre ?

_ Méthode consultative, pas participative

DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE

- o 3 phases / 3 cercles de participation:

Phase 1 (délégués communautaires) :

Travailler sur l'image de la collectivité, les repères...
Faire émerger un maximum de propositions.
Réduire les choix à 10 maxi.

Phase 2 (élus municipaux et agents) :

Soumettre au vote des élus municipaux et des agents les 10 choix. Pour réduire à 3-4 maxi.

Phase 3 (habitants) :

Soumettre au vote des habitants les 3-4 choix + 1 champ libre.

Calendrier : Travail février / Consultation communes-
agents fin mars / Consultation habitants avril / Choix
mai.

Choix :

Concours ?

Ateliers participatifs ?

Consultation sur proposition des élus ?